

01

# L'ASSOCIATION



## PRÉSENTATION

•••• **Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis le 7 février 1992 sous le nom officiel "Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur".** Elle a pour but "d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes."

**Journal officiel**, 13 novembre 1985 modifié le 07 novembre 1990.

Depuis la création de l'association par Coluche en 1985, des dizaines de milliers de bénévoles des Restos du Cœur luttent contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes. Durant la 1<sup>ère</sup> campagne, les Restos ont servi 8,5 millions de repas. **En 2015-2016,**

**8,6** En France, millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

*source : INSEE, septembre 2015.*

**ce sont 132,5 millions de repas qui ont été distribués à 926 000 personnes...**

L'aide alimentaire permet d'apporter une aide d'urgence mais représente surtout le point de contact privilégié pour favoriser l'inclusion sociale des plus démunis et les accompagner vers la réinsertion. Le lien de confiance tissé par les bénévoles et leur engagement pour

venir en aide aux personnes accueillies permet d'identifier leurs besoins et de proposer des solutions pour y répondre : ateliers et jardins d'insertion, accès au logement et hébergement d'urgence, maraudes, camions et points repas chauds, Restos Bébés du Cœur, départs en vacances, accès à la culture et aux loisirs, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès aux droits et à la justice, soutien à la recherche d'emploi (SRE), microcrédit personnel...

Sous l'impulsion de l'Association Nationale, les **118 Associations Départementales** coordonnent sur le terrain les actions d'aide à la personne pour accompagner tous ceux qui en ont besoin et fournissent une aide alimentaire dans **2 112 centres d'activités.**

# HISTORIQUE



## 1985-86

Septembre 1985, Coluche crée les Restos du Cœur. Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas durant l'hiver. Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg. Jean-Jacques Goldman crée la Chanson des Restos.

## 1987

Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise : en province, des Associations Départementales, en lien avec l'Association Nationale, se créent portant les nom et logo des Restos du Cœur. Répondant à la demande de Coluche, l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire (PEAD).

## 1988-89

Les centres Restos décident de rester ouverts après l'hiver pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : les campagnes d'été sont nées. Le Parlement français vote à l'unanimité la "Loi Coluche".

## 1989-90

Premier concert des Enfoirés. De nouvelles structures apparaissent pour accompagner les personnes accueillies dans leur parcours d'insertion : les Camions du Cœur, les Relais du Cœur, les Toits du Cœur, les Jardins et Ateliers du Cœur...

## 1990-94

Ouverture des premiers Restos Bébés du Cœur. L'été, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15 % de ce qui est distribué pendant l'hiver.

## 1995-97

Inauguration de la Péniche du Cœur à Paris : un hébergement d'urgence, un répit pour les SDF. Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) pour lutter contre l'illettrisme.

## 2003

Très forte mobilisation des bénévoles pour sauver la loi Coluche, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat. La Loi Coluche 2 accorde une réduction d'impôt encore plus élevée : 75 %.

## 2005

Les Restos, inquiets des incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD), interpellent le ministère de l'Agriculture et le Parlement européen pour demander son maintien. Le budget du PEAD est sauvé jusqu'à 2006 et des solutions compensatoires sont à l'étude. Les Restos du Cœur ont vingt ans, et servent désormais 75 millions de repas. La première collecte nationale est organisée. Les Restos du Cœur, aux côtés de l'Abbé Pierre, se battent et obtiennent le sauvetage de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui impose aux municipalités de construire au moins 20% de logements sociaux dans leur commune.

## 2006

Les Restos du Cœur poursuivent leur politique d'amélioration des équilibres nutritionnels et augmentent la part de fruits et de légumes frais. L'association interpelle les candidats à la présidentielle pour qu'ils intègrent le Droit Au Logement Opposable dans leur programme (DALO), loi qui sera votée en janvier 2007.

## 2007

Face à la flambée des prix des matières premières alimentaires, l'Europe et la France accèdent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale. Aux côtés du monde associatif, les Restos participent à l'élaboration des 100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique des personnes sans abri et mal logées. En octobre 2007, à l'issue de la mobilisation de toutes les associations, le Président de la République réaffirme devant le Conseil économique et social le principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.

## 2008

Au cours de la crise économique et financière, les Restos font face à un accroissement sans précédent du nombre de personnes à aider (+15 %) et servent 100 millions de repas.

## 2009

En janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'Emploi permet de sauver et de développer l'emploi de 1 500 contrats aidés dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI). En juin 2009, la Cour des Comptes publie son second rapport sur les Restos : les conclusions sont, comme en 2003, extrêmement favorables pour la gestion et les actions menées par l'association.

## 2010

Les Restos demandent la sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire et obtiennent qu'aucun bénévole ne puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté.

## 2011

Au cœur d'une crise économique qui dure et qui amène un nombre de personnes croissant dans les centres des Restos (+25 % au cumul des 3 dernières années), l'association s'engage pour défendre et obtenir le maintien des financements des contrats aidés. Face à la volonté d'une minorité de blocage d'empêcher le maintien du PEAD, les Restos défendent farouchement le principe de sécurité alimentaire en Europe.

## 2012

Grâce à une forte mobilisation associative, les ministres européens de l'Agriculture trouvent un accord pour maintenir le PEAD en 2012 et 2013, une première étape vers sa survie après 2014. Les Restos, à leur manière et fidèles à l'indépendance politique qui les caractérise depuis leur création, font entendre la voix de ceux que l'on n'entend pas en interpellant les candidats à l'élection présidentielle de 2012 pour qu'ils s'engagent en faveur de réformes sociales et ambitieuses. Mobilisation pour sauver la loi Coluche. Certains parlementaires voulaient réduire le niveau de déductibilité des dons faits aux associations.

## 2013

Après 3 années de mobilisation, l'Europe entend l'appel des associations et vote un nouveau fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), néanmoins doté d'un budget insuffisant pour permettre aux ONG de faire face à l'aggravation de la pauvreté. C'est toutefois une victoire collective et un soulagement pour 18 millions d'Européens démunis. Dans un contexte de crise persistante, et de raréfaction budgétaire, les Restos se sont fait le témoin de la situation et ont sensibilisé l'ensemble de la classe politique au rôle de l'aide alimentaire dans l'inclusion sociale des plus démunis. Cela a déclenché des signes forts, comme le soutien massif du Parlement, confirmant l'engagement du Sénat et pour la première année celui du président de l'Assemblée Nationale.

## 2014

Après plusieurs mois de négociations, le ministre de l'Agriculture, venu participer à l'ouverture de la 29<sup>e</sup> campagne, annonçait la mise en place d'une exonération fiscale pour les dons du secteur laitier dès janvier 2014. Signature du pacte national anti-gaspillage qui répond à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025. Engagés de longue date dans ce combat comme dans la diversification de ses approvisionnements, les Restos ont naturellement répondu présents lors de ces échanges.

## 2015

Le combat des Restos pour l'élargissement des dispositifs fiscaux en faveur des dons agricoles se poursuit et aboutit à de nouveaux résultats. L'encouragement fiscal mis en place sur les dons de lait est élargi à la filière de l'œuf (annoncé fin décembre 2014) et la transformation des fruits et légumes retirés du marché est facilitée. Les Restos ont participé tout au long de l'année aux différents débats parlementaires sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'association a cependant souhaité et obtenu une clarification des conditions fiscales de la récupération des invendus pour protéger les bénévoles et faciliter la "ramasse" (instruction fiscale du 5 août 2015). Parce que le bénévolat est la première ressource de l'association, les Restos ont œuvré tout au long de l'année pour obtenir des pouvoirs publics une meilleure reconnaissance de leur modèle bénévole. L'année 2015 est bien sûr marquée par les 30 ans de la création des Restos du Cœur et de "la petite idée" de Coluche : 30 ans de solidarité, 30 ans de générosité et 30 ans d'actions concrètes en faveur des plus démunis. L'année 2015 est l'occasion de réaffirmer ces valeurs.

## 2016

Lors du lancement de la campagne des Restos, le Ministre de l'Agriculture et la Secrétaire d'Etat en charge de la lutte contre l'exclusion annoncent l'élargissement du dispositif fiscal en faveur des dons agricoles aux fruits et légumes transformés (compotes, flocons de pommes de terre...). La loi obligeant les grandes surfaces de plus de 400 m<sup>2</sup> à conclure une convention avec les associations d'aide alimentaire habilitées est promulguée le 11 février. Pendant toute cette année, les Restos ont participé aux travaux visant à établir une convention de don type. L'association a aussi été retenue pour siéger au sein de la plateforme lancée par la Commission Européenne pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Les Restos, soucieux de promouvoir le bénévolat et l'engagement sous toutes ses formes, ont également été présents lors des différents débats sur ce sujet, notamment pour obtenir une simplification de la vie associative.

\* La Loi Coluche permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les dons faits aux associations.

# LA CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT DES RESTOS DU CŒUR

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France métropolitaine, en apportant aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

## UNE MISSION D'ACTION ET D'ALERTE

••• Les Restos du Cœur assurent une aide alimentaire, renforcée en période d'hiver, et s'engagent bien au-delà à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année.

La mission globale de l'association, portée par des initiatives bénévoles, inclut l'aide alimentaire gratuite et l'accompagnement social, l'insertion socio-professionnelle, le retour ou le maintien dans le logement, allant de l'hébergement d'urgence à une location stable, l'aide aux gens de la rue, l'accès aux droits, l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la gestion budgétaire, le microcrédit, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, outils de lutte contre l'exclusion, ou toute initiative non énumérée ci-dessus mais pouvant contribuer, à titre expérimental ou de façon plus générale, aux objectifs des Restos. Cette mission est menée dans le cadre d'un **accueil inconditionnel**, fondée sur la seule notion de nécessité de recevoir l'aide proposée. Si, pour des raisons économiques, les Restos doivent établir un ordre de priorité, celui-ci ne sera fondé que sur les critères de ressources et d'urgence sociale.

Ce travail peut être réalisé uniquement par l'association ou en liaison avec d'autres associations humanitaires, dans le respect de l'indépendance associative et de la maîtrise des actions et de la parole des Restos.

Le modèle ainsi développé par les Restos du Cœur est celui de l'inclusion sociale, de la solidarité envers les plus démunis, les différentes initiatives ayant un effet de synergie. Les Restos du Cœur s'engagent également à **témoigner auprès des pouvoirs publics** et de l'opinion

publique sur l'état des besoins des plus démunis, visant à contribuer à la mise en place de politiques cohérentes ou à défendre les dispositifs efficaces si ceux-ci sont menacés. En d'autres termes, l'association commence par développer des actions et faire des propositions, pour témoigner et alerter sur une situation inacceptable avec d'autant plus de force et de légitimité qu'elle a agi avant de dénoncer.

## NOS CONTRAINTES ET NOS ATOUTS

••• Les Restos du Cœur sont conscients des contraintes auxquelles ils font face, à savoir **la raréfaction des ressources financières, humaines et logistiques** eu égard aux besoins toujours plus importants de la population, le risque toujours présent de **la diminution des aides publiques ou la remise en cause des règles fiscales**. Notre action et ses modalités de mise en œuvre nous ont permis de développer une confiance à plusieurs niveaux :

- **Confiance de la population**, à l'image de l'initiateur de l'association, Coluche, entretenue par l'implication régulière des "Enfoirés", par notre fidélité à notre éthique et nos objectifs, ainsi que par les réalisations exemplaires de nos équipes ;
- **Confiance des pouvoirs publics**, entretenue par une implantation de terrain, la continuité et l'efficacité de nos actions, la présence active de nos bénévoles ;
- **Confiance des donateurs** entretenue par un positionnement non partisan et une approche pragmatique (expérimentations de terrain) et économe (qualité de la gestion) ;
- **Confiance des hommes et femmes bénévoles** prêts à donner de leur temps sur la durée et assumer les responsabilités qui leur sont confiées ;
- **Confiance des personnes accueillies**.

## NOTRE ORGANISATION

••• Notre organisation repose d'abord sur l'engagement éthique de bénévoles et sur la conciliation des exigences d'efficacité et de proximité des services proposés.

**Une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles** dont le rôle est prééminent dans l'association afin de garantir son exemplarité. Outre leur engagement sur la nature et le périmètre de leur contribution, comme sur la rigueur de leur action, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit d'équipe, ils s'engagent au respect et à la solidarité avec les personnes démunies, renoncent à tout profit direct ou indirect, et affirment leur **indépendance complète à l'égard du politique et du religieux** ainsi que le respect de la confidentialité et leur adhésion aux directives nationales et départementales. Chaque bénévole exerce sa mission dans l'unique but de **contribuer au mieux à la réalisation des missions sociales** et au parfait fonctionnement de l'association : dans cet esprit, personne n'est propriétaire de sa fonction. En outre, l'exposition médiatique importante dont bénéficient les Restos ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles, mais exclusivement réservée à la réalisation de nos missions.

L'existence et la vitalité d'Associations Départementales au plus près de la population, confèrent aux Restos du Cœur une proximité indispensable ; elles profitent des apports financiers, de la logistique et des expertises de l'Association Nationale à laquelle elles sont liées par un contrat d'agrément porteur d'un certain nombre de droits et d'obligations. Le dynamisme de notre fonctionnement résulte **d'une complémentarité et d'un respect mutuel entre salariés et bénévoles**, dont les rôles et responsa-

bilités sont clairement définis, avec un objectif permanent de développement du professionnalisme et de l'efficacité des services. Par ailleurs, la cohérence dans les actions mais aussi dans les structures mises en place n'en est pas moins indispensable pour articuler les efforts des différents services : structures "verticales" d'un côté (l'échelon national, les antennes nationales situées en région, les départements et les centres) et les structures "horizontales" de l'autre (missions sociales, approvisionnements, services supports, etc.).

**Cette articulation est essentielle pour la mise en œuvre optimale des projets** et l'affectation des ressources financières disponibles aux projets les plus adaptés à la mission, nécessitant une programmation et une circulation de l'information ascendante et descendante. Cette stratégie globale et permanente est précisée et complétée par des plans d'action annuels, élaborés par les instances nationales dans un cadre triennal (Projet Associatif National voir page 14) et déclinés au niveau départemental (Projet Associatif Départemental), **fixant de façon claire les objectifs prioritaires dans le temps ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur réalisation**.

Sans chercher à devenir une "institution", ce fonctionnement et cette planification ont pour but de **garantir la pérennité et l'efficacité de l'action des Restos**, tant que celle-ci semble nécessaire pour rendre notre société moins dure pour les plus fragiles de nos concitoyens.



# LE PROJET ASSOCIATIF NATIONAL TRIENNAL

## 2012

Lancé fin 2012, le Projet Associatif National triennal est arrivé à échéance en 2015. Il portait sur les points suivants :

### POUR LES MISSIONS SOCIALES DES RESTOS

- 1 • **Généraliser les dispositifs d'aide à la personne et d'accompagnement** favorisant "l'inclusion sociale" dans tous les centres d'activités en restant ouverts aux initiatives nouvelles qui contribuent à cet objectif : accès à Internet accompagné, accès aux droits...
- 2 • Intensifier le travail sur **les équilibres nutritionnels et sur la diversification de nos sources d'approvisionnement** pour fournir une aide alimentaire adaptée et régulière à toutes les personnes qui en ont le plus besoin.
- 3 • Se donner tous les moyens pour aider les "Gens de la Rue", afin d'**aller à la rencontre des personnes les plus exclues**, notamment en développant les accueils de jour et les activités d'accompagnement.
- 4 • **Poursuivre l'insertion professionnelle de tous**, y compris celle des personnes les plus éloignées de l'emploi, en développant les chantiers d'insertion et en favorisant les expérimentations dans ce domaine.
- 5 • **Prendre part au combat pour l'accès à un toit pour tous**, en privilégiant l'accompagnement des personnes accueillies vers le logement durable, mais sans devenir une délégation de service public.

### POUR LE MESSAGE ET LA COMMUNICATION DES RESTOS

- 6 • **Témoigner de la situation des personnes que nous aidons**, des sorties positives, des situations de crise traversées et de l'efficacité de nos actions d'insertion.
- 7 • Promouvoir la mise en place d'un **programme ambitieux de Sécurité Alimentaire Européen, dans la continuité du PEAD** et de la volonté des fondateurs de l'Europe de permettre l'accès à tous à une alimentation saine et en quantité suffisante.
- 8 • **Défendre la Loi Coluche** et au-delà le principe qu'elle offre aux Français d'aider le secteur associatif humanitaire, dans lequel ils ont le plus confiance, pour développer la solidarité dans notre pays, en complémentarité mais en toute indépendance par rapport aux pouvoirs publics.
- 9 • **Faire naître ou s'associer aux initiatives d'autres structures en phase avec notre projet** et notre objet social, sans déroger à nos principes fondateurs qui excluent la mutualisation et la perte de notre indépendance.

### POUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES RESTOS

- 10 • Intensifier et diversifier le **recrutement et la formation des bénévoles** en mesure d'accepter des responsabilités et de mettre en œuvre les nouvelles activités ou développer les existantes.
- 11 • **Améliorer les conditions d'accueil des personnes accueillies**, en particulier en aidant les Associations Départementales dans la recherche et l'aménagement de locaux adaptés.
- 12 • **Informatiser et être en connexion avec chaque centre d'activité** des Restos pour un meilleur suivi des personnes accueillies, une meilleure traçabilité de nos flux et de nos stocks et une optimisation de nos actions à frais généraux contenus.

## 2015

Les axes 2012-2015 ont été mis en œuvre au cours des trois dernières années, certains sont à poursuivre et à intensifier. Une orientation encore plus en proximité avec les centres, dans un contexte de croissance des besoins des accueillis et de stabilisation de nos ressources financières a conduit l'Assemblée Générale d'octobre 2015 à voter le Projet Associatif National 2015-2018. **Le Projet Associatif National rappelle que l'aide à la personne est la mission principale des Restos.** Elle commence par l'aide alimentaire et se poursuit en orientant systématiquement vers les autres formes d'aides, et en particulier l'accès aux droits. Il s'agit d'accueillir, écouter, orienter, accompagner.

### MISSIONS SOCIALES

- 1 • **Mieux connaître les personnes accueillies pour mieux les aider et mieux les accompagner.** Adapter nos formes d'action pour aller davantage vers les populations qui en ont le plus besoin (secteur rural, milieux isolés, populations vivant dans la rue, migrants...) et développer de nouvelles activités en réponse aux besoins exprimés.
- 2 • Systématiser dans chaque centre d'activité le projet **"une personne bien accueillie et bien accompagnée"**, en amplifiant l'amélioration des conditions d'accueil, dans un souci d'économie de moyens et de rationalisation des espaces utilisés, en diversifiant le bénévolat et les horaires d'ouverture et en poursuivant l'intégration de toutes les activités d'inclusion sociale.
- 3 • Poursuivre l'adaptation de l'aide alimentaire et de nos barèmes ainsi que la diversification, dans le **maintien des équilibres nutritionnels et de la sécurité alimentaire.** Dans le même temps, amplifier la substitution et développer la lutte contre le gaspillage.
- 4 • Mettre en œuvre le "modèle Restos" (social et économique) en matière d'insertion et faire évoluer les structures (chantiers, centres d'hébergement) en **renforçant l'accompagnement des accueillis et le bénévolat mais aussi en intensifiant la recherche de conventions cadres et de partenariats.**

### ORGANISATION ET RELATIONS TERRAIN

- 5 • **Décliner dans chaque Association Départementale un projet associatif Restos.** Prenant en compte les capacités locales afin d'adapter l'aide développée aux besoins et à la situation du territoire, tout en recherchant les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en place de ce plan.
- 6 • **Innover et chercher de nouvelles ressources**, tout en préservant la confiance des donateurs, des légataires, des partenaires, des collectivités et des Enfoirés, afin de conserver les moyens de notre action.
- 7 • **Maintenir les principes d'une gestion rigoureuse** au service des missions sociales en développant l'informatisation, en optimisant la chaîne logistique et en achevant la mise en place du dialogue de gestion.
- 8 • **Développer une communication interne** diffusée vers l'intégralité des 71 000 bénévoles et mieux intégrer leurs réactions et leurs suggestions. Fournir l'appui technique nécessaire au terrain indépendamment des questions de localisation.

### MESSAGES

- 9 • **Promouvoir les valeurs et le modèle Restos** : accueil inconditionnel, gratuité de l'aide, refus de la stigmatisation des personnes accueillies, solidarité. Utiliser tous les moyens médiatiques à cette seule fin et participer aux instances et groupes de travail qui y contribuent, dans le respect de l'indépendance et de la liberté de ton et d'action de l'association.
- 10 • **Démontrer le rôle joué par l'association dans la sauvegarde du tissu social et l'effet multiplicateur de son action** au regard des financements publics. Eviter la mutualisation contrainte, tout en développant les coopérations efficaces et volontaires avec les autres réseaux.
- 11 • **Poursuivre et amplifier le travail collectif dans le domaine de l'aide alimentaire** française et défendre les sujets majeurs de la période sur cette question : lutte contre le gaspillage, rationalisation du FEAD, encouragement et systématisation à toutes les filières des dons agricoles, clarifications sanitaires et fiscales pour les dons en nature.
- 12 • **Défendre le bénévolat et l'encourager.** Promouvoir l'engagement civique sous toutes ses formes et en faveur de toutes les catégories de la population. Faire adopter le principe d'un choc de simplification pour la vie associative.

## 2018

# FONCTIONNEMENT

## L'ASSOCIATION NATIONALE

•••• Une **Assemblée Générale (AG) d'environ 400 membres**, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des 118 Associations Départementales (AD), se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral, élire le nouveau Conseil d'Administration national (CA) et voter le Projet Associatif National. Le CA désigne un Bureau comprenant 8 membres élus dont le président, le trésorier et le secrétaire général. Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, définit la politique des Restos, que le Bureau élit et met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de salariés. L'Association Nationale (AN) regroupe un certain nombre d'activités centralisées et par ailleurs accompagne les Associations Départementales et les centres d'activité dans la réalisation de leurs missions sociales dans le cadre d'un contrat d'agrément.

### Elle assure 5 fonctions principales :

- La communication institutionnelle et les relations avec les institutions publiques, garantes d'une cohérence des Messages des Restos,
- La recherche de fonds, incluant les dons, legs et autres libéralités, les produits des Enfoirés, les mécénats et partenariats entreprises, les subventions institutionnelles et

l'autorisation de tenue de manifestations locales,

- Le support aux AD quant à la réalisation de leurs missions sociales sur plusieurs axes forts :
  - L'approvisionnement en denrées alimentaires négociées au niveau de l'AN et l'aide au développement de dispositifs plus décentralisés de dons en nature (dons, ramasse, collectes);
  - Le support technique, l'appui financier et l'accompagnement des projets d'insertion et d'aide à la personne ;
  - L'accompagnement et le soutien au recrutement, à la formation et à l'animation d'un vaste réseau de bénévoles dans toute la France, facteur de succès majeur dans la réalisation de nos missions ;
  - La gestion financière de l'Association Nationale et la supervision de la gestion des Associations Départementales, notamment via le contrôle et la consolidation des comptes.
  - Les moyens généraux incluant :
    - La conduite de la politique informatique des Restos et le déploiement des systèmes d'information dans les départements et les centres ;
    - La gestion des ressources humaines salariées et bénévoles du siège et des antennes délocalisées et l'accompagnement des départements dans la mise en œuvre de leur politique de gestion des ressources humaines salariées

## L'ORGANISATION INTERNE DES RESTOS :

### 1. ASSOCIATION NATIONALE

### 2. ANTENNES

11 antennes réparties sur toute la France (1 antenne englobe plusieurs départements)

### 3. ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

118 dans toute la France (au moins 1 par département)

### 4. CENTRES

2 112 centres de distribution alimentaire, jardins et ateliers d'insertion, Restos Bébés du Cœur, structures de logement et d'hébergement d'urgence, accueils de jour, camions, bus, maraudes, accès aux droits, accompagnement scolaire, ateliers de français, microcrédit et conseil budgétaire, départs en vacances, etc.



– Un appui technique à l'optimisation de la politique de gestion des locaux, la gestion des assurances et la mise en place d'accords cadre sur les achats indirects.

## LES ANTENNES

•••• Afin de maintenir des liens étroits entre le siège national et les régions, onze antennes nationales se répartissent géographiquement les interventions auprès des Associations Départementales. Elles participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'Association Nationale et ont un rôle clef dans l'animation de la vie associative. **Les antennes informent, animent et transmettent les suggestions des départements.**

## LES 118 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

•••• Présentes sur tout le territoire, les Associations Départementales sont autonomes juridiquement. L'Assemblée Générale départementale (AG) est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un bureau, un président. Les AD sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs droits et obligations. Ces 118 associations gèrent, animent et coordonnent sur le terrain l'aide alimentaire et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion. **C'est un travail au quotidien que chacune d'entre**

**elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles.** À l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives contribuant à aider ceux que les Restos accueillent.

## LES 2 112 CENTRES D'ACTIVITÉS

•••• Chaque Association Départementale, en fonction du nombre de bénévoles disponibles, de ses besoins et de ses projets départementaux, gère plusieurs sites d'activités : centres de distribution alimentaire, Restos Bébés du Cœur, chantiers d'insertion, Jardins du Cœur, etc.

### Les structures qui dépendent des restos du cœur :

- Les Restos du Cœur Les Relais du Cœur
- Les Jardins des Restos du Cœur
- Les Ateliers des Restos du Cœur
- Les Relais Bébés du Cœur - Les Restos Bébés du Cœur
- Les Toits du Cœur
- La Péniche du Cœur
- Les Petites Ruches des Restos du Cœur
- Les Tremplins du Cœur – Relais du Cœur

# NOŒS RESSOURCES HUMAINES BÉNÉVOLES ET SALARIÉES

## LE FONCTIONNEMENT DES RESTOS DU CŒUR S'APPUIE SUR LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE.

•••• Plus que jamais, le modèle économique des Restos du Cœur repose sur la vitalité et l'engagement de 71 000 bénévoles, présents au quotidien au sein des centres Restos, dans les départements, les antennes et au siège de l'Association Nationale.

Sur le terrain, le travail des bénévoles permet de répondre aux besoins sans cesse croissants des personnes accueillies. Le pôle bénévolat AD, rattaché aux missions sociales, a travaillé cette année sur la prise en compte du parcours des bénévoles de terrain, de leur accueil à la mise en place des formations adaptées et au suivi de leur engagement. Ces actions sont plus amplement décrites page 20. Les bénévoles ont agi en complémentarité avec des salariés embauchés au niveau de chaque Association Départementale, **certaines fonctions spécifiques exigeant un suivi quotidien et une technicité particulière** (travail social dans les centres d'hébergement, accompagnement social dans le cadre de l'insertion, fonctions de comptabilité, de logistique, etc.).

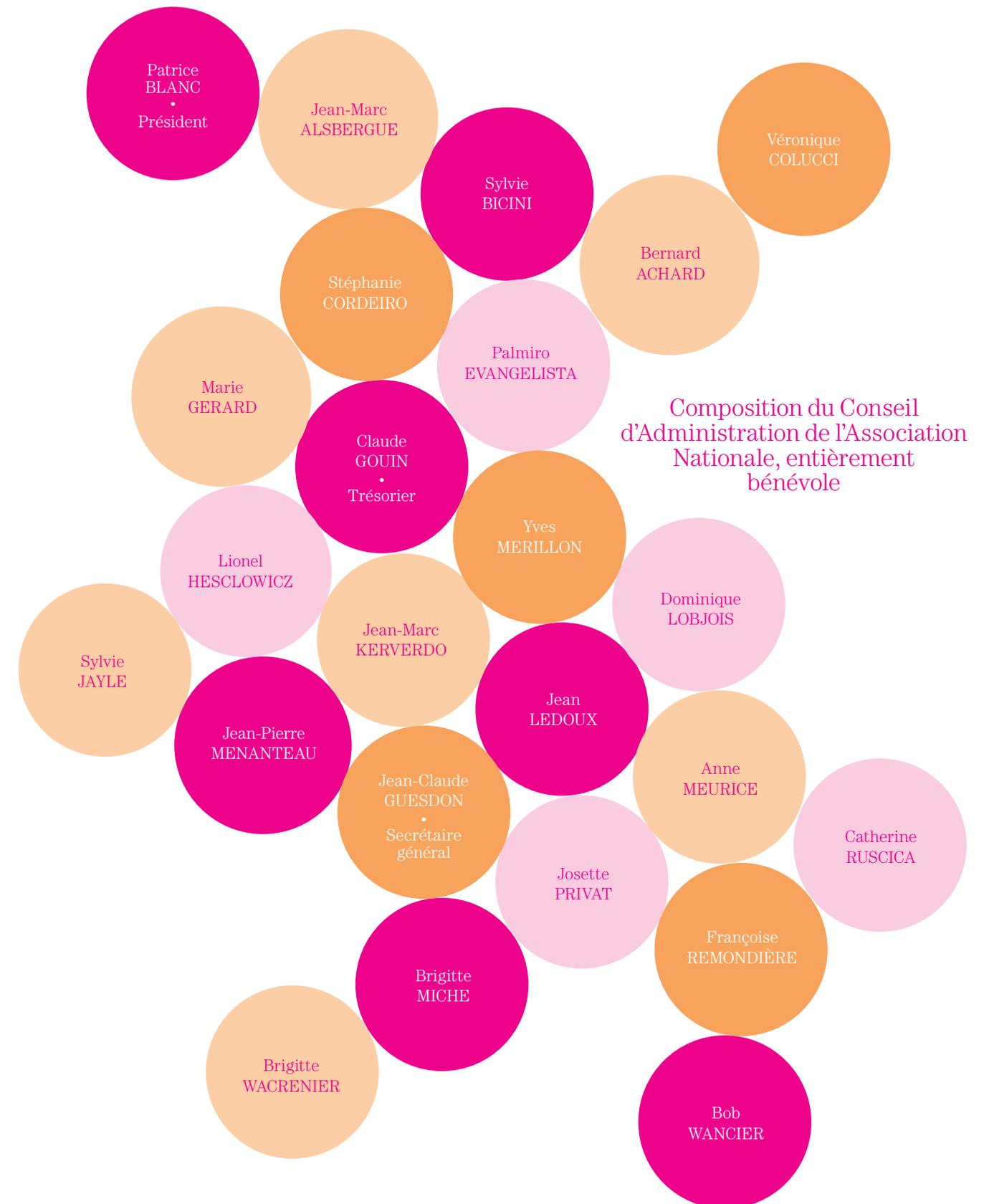
Il en est de même au siège et dans les antennes de l'Association Nationale où une équipe, composée de 296 bénévoles, d'une soixantaine de salariés et une quinzaine de jeunes étudiants en contrat d'alternance, travaille en étroite collaboration sur l'ensemble des missions. **Au sein de chaque équipe, la complémentarité bénévole/salarié est une richesse pour notre structure.** Le bon fonctionnement au quotidien passe par une définition claire des rôles et responsabilités. **Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire.** Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute

et accompagnement mais aussi comptabilité, gestion des ressources humaines, informatique, animation, etc. Une charte d'engagement du bénévole rappelle quelques principes éthiques et l'importance de poursuivre un but d'intérêt général.

## LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies.
- 2 Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect.
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée.
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action.
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux.
- 6 Adhésion aux directives nationales et départementales.

Le non-respect d'un ou plusieurs de ces six points peut engendrer une procédure statutaire d'exclusion du bénévole qui s'en écarte. Il en va de même si une Association Départementale ne respecte pas les règles communes du contrat d'agrément. Ainsi, l'unité et la cohérence de l'association sont garanties sur l'ensemble du pays, et chaque personne accueillie est assurée d'être traitée avec équité.



# PÔLE BÉNÉVOLAT AD

La ressource bénévole est l'un des éléments essentiels des Restaurants du Cœur. En effet, c'est grâce à l'ensemble des 71 000 bénévoles que l'association peut mettre en œuvre son projet associatif et assurer ses missions sociales au profit des personnes accueillies qui poussent la porte des Restos.

•••• Créé par le Conseil d'Administration national en janvier 2015, le Pôle bénévolat AD (Associations Départementales) assure la mise en place de formations et l'animation du parcours des bénévoles aux Restos en appuyant les Associations Départementales dans le développement et l'amélioration de leurs pratiques.

Le pôle s'articule autour de deux services : **le service Formation et le service Ressources Bénévoles**. Le regroupement des activités de formation et de suivi du parcours des bénévoles permet d'assurer la cohérence de la politique d'animation de la ressource bénévole aux Restos. **L'enjeu du pôle est de permettre une animation bénévole efficace dans chaque association départementale.**

## LE SERVICE FORMATION

•••• Depuis 1992, les Restaurants du Cœur considèrent la formation comme un des socles de l'animation, de l'intégration et du développement des équipes bénévoles dans le cadre des objectifs fixés par le Conseil d'Administration national. Il contribue à l'amélioration des actions d'aide aux personnes accueillies en préparant les bénévoles engagés dans l'association à leurs missions et à leurs responsabilités. Près de cinquante modules de formation, conçus par l'Association Nationale, accompagnent les bénévoles dans leurs missions aux Restos, selon trois objectifs prioritaires.

### 1 Former les bénévoles lors de leur intégration dans l'association

Il s'agit de permettre aux bénévoles de mieux connaître l'association dès leur entrée aux Restos, de pouvoir s'engager en connaissance de cause et de se mobiliser sur les points forts de l'objet social de l'association : l'accueil

inconditionnel et l'accompagnement des personnes accueillies indispensables à la réalisation de la politique Restos d'aide à la personne.

➔ Formations : « Mieux connaître les Restos », « Participer à l'aide à la personne »

### 2 Former et accompagner les bénévoles lorsqu'ils prennent des missions à responsabilités

Ces formations ont pour but d'aider les bénévoles à assumer leurs responsabilités ou des fonctions particulières en leur apportant des compléments techniques.

➔ Formations : parcours de formation des responsables d'un centre Restos, comptable, trésorier, responsable des approvisionnements départementaux, responsable de sortie pour les gens de la rue, responsable d'activité logement, etc.

### 3 Former les bénévoles aux activités d'accompagnement des personnes accueillies

Pour soutenir le développement et la qualité de réalisation des missions sociales des Restos, des formations plus orientées sur des activités spécifiques d'aide à la personne sont développées pour les équipes engagées dans l'accompagnement des personnes accueillies.

➔ Formations : « Accompagner aux Restos », « Conseiller et accompagner dans la recherche d'emploi », « Alimentation infantile aux Restos Bébé », « Animer un espace livres », Atelier de français, mise en œuvre d'un projet vacances, etc.

## LES INTERVENANTS DE LA FORMATION

•••• Plus de 500 animateurs de formation bénévoles assurent chaque année la réalisation de l'ensemble des formations Restos. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire et présents à chaque niveau d'organisation de l'asso-

ciation. Pour pérenniser et assurer la qualité des animations des formations Restos, l'association a fait le choix de mettre en place une formation continue des intervenants du service. Des formations spécifiques sont donc organisées en vue d'approfondir et d'enrichir les capacités des formateurs Restos à animer des séquences de formation, en choisissant des techniques adaptées aux bénévoles avec des outils pédagogiques qui leur sont appropriés. 18 bénévoles et deux salariés assurent au siège l'animation de l'activité formation et gèrent la conception des formations, le suivi des activités, l'animation et la formation du réseau des intervenants régionaux ou départementaux.

En **2015-2016**, grâce à la mobilisation d'environ **500** bénévoles formateurs sur le terrain, **2 500** actions de formation ont été dispensées auprès de **32 478\*** participants.

\* Certains bénévoles peuvent avoir suivi plusieurs formations dans l'année.

## LE SERVICE RESSOURCES BÉNÉVOLES

•••• L'ambition est d'améliorer les pratiques d'animation des ressources bénévoles dans chaque Association Départementale (AD). Aujourd'hui le service fonctionne avec 13 bénévoles, 1 salariée et 2 alternants. Organisé en 4 équipes de travail, le service s'est fixé 4 objectifs se déclinant en actions prioritaires pour accompagner les Associations Départementales.

### Constituer et animer un réseau de référents dans les AD

Riche de 98 Référents Ressources Bénévoles, acteurs de proximité dans l'animation des ressources bénévoles des AD, le réseau se densifie et concrétise l'évolution des pratiques. Le service Ressources bénévoles assure son animation par des rencontres, des échanges d'infos et des bénévoles interlocuteurs dédiés. Une formation des référents complètera l'animation de ce réseau en 2017.

### Identifier et formaliser des pratiques dans le domaine du bénévolat

Il s'agit de collecter les pratiques des AD en matière de gestion des parcours bénévoles afin de les diffuser au moyen de procédures définissant des méthodes :

- D'identification des besoins
- De recherche de bénévoles
- De gestion des candidatures
- D'intégration
- De connaissance et de suivi du bénévole
- De repérage d'aptitudes
- D'évolution des missions et de suivi d'intégration
- De valorisation des actions et de fidélisation
- De gestion des départs

Synthétisées sous forme d'un guide, ces pratiques sont formalisées en fiches pratiques, outils et supports et se mettent en place dans les AD suivant leur rythme.

### Diversifier les ressources bénévoles

L'association doit pouvoir ouvrir des missions bénévoles aux plus jeunes et aux actifs en complément des équipes actuelles. Chaque Association Départementale a été invitée par le Service Ressources Bénévoles à réfléchir aux activités qui pourraient leur être confiées dans les centres ou l'AD et à partager les expériences réussies qu'ils ont déjà pu mettre en place.

Des actions sont actuellement suivies par le service :

- La signature d'un agrément national afin de permettre aux AD d'accueillir des jeunes en Service Civique
- Le développement des propositions de stages et de projets avec les étudiants
- L'accompagnement du Mécénat de compétences avec les actifs et les entreprises
- La gestion du partenariat avec la Macif dans le cadre d'une plateforme qui doit promouvoir les actions solidaires, ouvertes à tout public
- La mise en place d'un projet bénévolat pour la collecte nationale 2017

Le service Ressources Bénévoles accompagne les AD dans l'évolution de leur organisation pour répondre à la disponibilité de ces profils.

### Concevoir et implanter un système d'information

Il est essentiel de nous doter d'un outil informatique pour partager l'information et ainsi mieux connaître nos bénévoles, faciliter leur intégration et les accompagner dans leurs expériences passées, présentes et futures. C'est la raison même du projet Système d'information des Ressources Bénévoles qui sera à terme, déployé dans toutes les associations départementales.

**ZOOM SUR...**  
**« Mieux accueillir,  
 mieux accompagner »  
 avec l'outil Ulysse**

•••• Mise en place depuis plusieurs années, la démarche « mieux accueillir, mieux accompagner » vise à généraliser l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des personnes accueillies au-delà de l'aide alimentaire. En effet, l'aide à la personne est pratiquée aux Restos de manière naturelle depuis toujours. Dès la création de l'association, les bénévoles se sont rapidement rendus compte qu'un repas ne suffisait pas et que les personnes accueillies avaient d'autres besoins. C'est donc à leur initiative que des activités d'insertion ont été mises en place dès les premières années.

« Mieux accueillir et mieux accompagner » passe par la mise en oeuvre de tous les moyens pour que chaque centre d'activités propose aux personnes accueillies, au-delà de l'aide alimentaire, un accueil, une écoute, une orientation et un accompagnement de qualité.

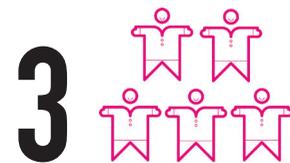
Cela passe par :



**1** **Un accueil chaleureux** sans file d'attente, un coin café animé par des bénévoles



**2** **Une ouverture été comme hiver à de larges amplitudes** horaires avec la possibilité de deux passages par semaine ; avec des rendez-vous si nécessaire



**3** **Des bénévoles** en nombre suffisant pour accueillir les personnes



**4** **Une distribution alimentaire équilibrée et accompagnée** permettant à une famille d'avoir **un choix de produits** alimentaires en adéquation avec ses besoins



**5** **Une écoute attentive et sans jugement** afin de créer une relation de confiance



**6** Dès la rencontre, **des premières propositions d'orientation**, si possible, vers des activités en fonction de ses besoins exprimés, en complémentarité avec les autres acteurs locaux



**7** La possibilité pour les personnes accueillies, si elles le souhaitent, **de participer à la vie du centre**

Le centre d'activité est un lieu convivial où chacun trouve sa place et bénéficie d'une attention personnalisée.

**ULYSSE**  
 Accueil, écoute, orientation, accompagnement

**ULYSSE, un outil informatique au service de la démarche « Mieux accueillir, mieux accompagner »**

•••• Elaboré en étroite collaboration avec les acteurs de terrain et mis en place dans le prolongement de l'informatisation des centres d'activités Restos, Ulysse a pour principaux objectifs de :

- Mieux connaître les personnes accueillies
- Faciliter leur inscription et améliorer leur suivi
- Mieux piloter l'activité
- Faciliter et fiabiliser les remontées d'information

Testé dans 3 centres, puis mis en place dans 26 centres pilotes durant la campagne d'été 2016, l'outil va maintenant être déployé sur 2 ans en 4 vagues successives réparties sur 2 campagnes d'hiver et 2 campagnes d'été.

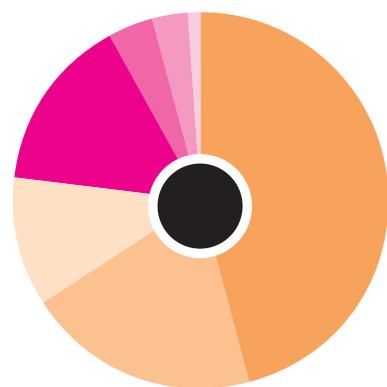
Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes accueillies peuvent à tout moment bénéficier d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux informations qui les concernent.

# LES RESSOURCES ET LEURS EMPLOIS

## TRANSPARENCE

•••• Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux (frais d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement) sont réduits au strict minimum et ne représentent que 7.3 % des dépenses.

Les Restos sont soumis à des contrôles externes indépendants. Les comptes annuels sont, en effet, certifiés tous les ans par deux cabinets de commissaires aux comptes. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics. Enfin, la Cour des Comptes, a émis en juin 2009 un rapport d'observations faisant suite à celui de 2003 (disponibles sur [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)), qui est extrêmement favorable et souligne l'excellente gestion de l'association. [www.ccomptes.fr/publications](http://www.ccomptes.fr/publications).



D'OU PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?  
2015-2016

Dons, legs et autres libéralités	46,3 %
Autres subventions	19,9 %
Concerts des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc.	11,1 %
Union Européenne	14,4 %
Produits divers et financiers	4,1 %
Autres Fonds privés	3,3 %
Manifestations	0,9 %

En complément, les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la gestion financière et la logistique de l'ensemble des Associations Départementales et s'assurent du respect des normes de contrôle interne. Appels d'offres, legs et placements financiers sont notamment étudiés par des Comités spécialisés.

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

•••• Les ressources des Restos sont diversifiées. Elles reposent essentiellement sur un triptyque : la générosité du public, qui assure près de la moitié des recettes financières de l'association (47% du total), les subventions (35%), et les produits Enfoirés (11%). À cela s'ajoutent les mécénats ou partenariats d'entreprises (Autres fonds privés), les produits financiers et les produits divers.

## LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2015-2016, le public a continué de soutenir les Restos. Dons, legs et manifestations ont apporté aux Restos 86.3 M€.

d'une réduction d'impôts de 75 % de leur don jusqu'à 529 euros et, au-delà, la défiscalisation est encore de 66 % dans la limite de 20 % des revenus imposables, avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes. L'association s'emploie à faire connaître auprès de nos donateurs et du grand public, la possibilité de faire des legs ou donations ou de contracter des assurances vie au profit des Restos. Les legs, assurances vie, donations et droits d'auteur ont généré sur l'exercice un produit de près de 3.4 millions d'euros.

## Les manifestations

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds. L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale. Dans la plupart des cas, les Restos ne sont pas les organisateurs de ces événements et n'engagent aucun frais. Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable. Étant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un événement mal préparé, seuls les projets précis et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence. En 2015-2016, les manifestations ont permis de collecter 1,6 millions d'euros.

« Les frais de collecte restent limités à un niveau très bas : ils ne représentent que **3,8 %** du montant total collecté auprès du public. »

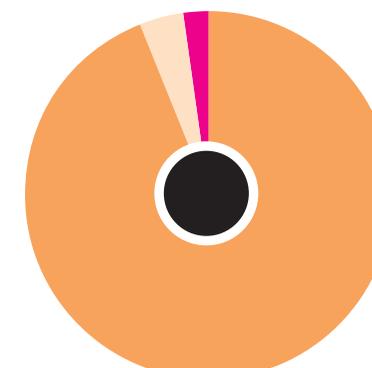
## Les dons, legs et autres libéralités

En 2015-2016, la sidération liée aux attentats du 13 Novembre 2015 a impacté notre collecte de dons dans les jours qui ont suivi les attentats. Toutefois sur l'année, grâce à la confiance et la fidélité de nos donateurs, le montant collecté s'est élevé à 81.3M€. C'est ainsi la moitié des ressources des Restos qui proviennent de dons du public.

Notre transparence financière et la rigueur de notre gestion placent les Restos du Cœur en tête des grandes associations en termes de confiance et d'attractivité (Baromètre TNS Sofres de mai 2016 réalisé sur un échantillon national de 2 087 personnes). La fiscalité des dons reste attractive pour les donateurs particuliers : ils bénéficient

## AUTRES FONDS PRIVÉS

•••• Nous avons signé des accords nationaux avec des entreprises, des fondations d'entreprise, des fonds de dotation et des organismes sans but lucratif, de taille et de métiers très différents. Ces partenaires ont ainsi soutenu nos actions en 2015-2016. Ils ont généré sur le plan national près de 6 millions d'euros de ressources financières et près de 7.6 millions en nature. 11.5 % du mécénat financier est dédié à des projets d'aide à la personne. 8 % des ressources financières proviennent de dons de particuliers obtenus grâce à des opérations mises en place avec des partenaires et abondées par l'entreprise : épargne solidaire, collecte auprès d'une communauté digitale, reversement de points ou d'argent gagnés sur Internet. Une partie des résultats financiers provient d'opérations de produit-partage, qui restent peu nombreuses puisque l'Association est très vigilante quant à l'utilisation de son image. La poursuite du développement des partenariats est un élément essentiel de notre politique de diversification des ressources de l'association.



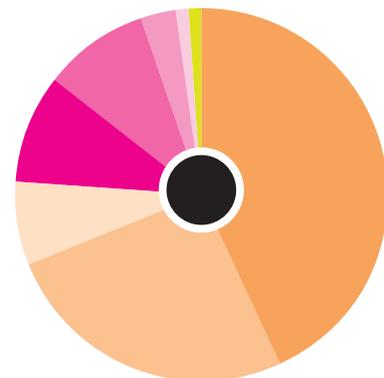
LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC  
2015-2016

Dons	94 %
Legs et autres libéralités	4 %
Manifestations	2 %

## LES SUBVENTIONS

•••• Les subventions représentent une part significative de nos ressources (63 M€). Cette année, elles progressent de 12 %. 42 % des subventions reçues par les Restos proviennent de l'Union Européenne, ▶

► principalement sous forme de denrées dans le cadre du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD). Le montant de l'aide a fortement progressé cette année (25.5M€ en 2015-2016, incluant 0.4M€ de reliquat de 2014-2015, 20 M€ en 2014-2015 et 20.3 M€ en 2013-2014). L'Etat et les collectivités territoriales financent également nos actions de terrain. Les fonds ainsi versés représentent plus d'un quart de l'ensemble. Dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion, les Restos emploient des salariés sous contrats aidés, partiellement subventionnés selon des accords conclus localement. Le montant reçu correspond à 25 % du total des subventions. À ces 3 types de subventions s'ajoutent les aides versées directement aux organismes d'accueil pour des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales, et la participation de certains organismes publics au financement de programmes spécifiques (telles l'ANCV qui soutient nos opérations vacances, ou la Caisse des Dépôts et Consignations qui nous permet de développer le microcrédit).



RÉPARTITION DES SUBVENTIONS

2015-2016

Union européenne	42%
Contrats aidés	25%
État	7%
Département	9%
Municipalité	9%
Logement	3%
Divers	3%
Région	1%
Vacances (inclut les chèques vacances)	1%

## LES ENFOIRÉS

- Les produits liés aux Enfoirés se sont élevés à près de 20.3M€ en 2015-2016. Ils comprennent :
  - Les recettes liées aux concerts : ventes de billets et partenariats commerciaux
  - Les recettes liées aux ventes de disques et DVD : qu'elles portent sur l'édition 2016, "Au rendez-vous des Enfoirés", ou sur des éditions anciennes
  - Pour les activités annexes : les droits d'images (ventes d'extraits des soirées des Enfoirés)

Tous les artistes participent gracieusement aux spectacles et aux disques des Enfoirés et font abandon de leurs droits d'auteurs et d'interprètes aux Restos. Ils achètent les billets de concert pour leurs propres familles. Rappelons qu'aucune place n'est gratuite (ni pour les bénévoles, ni pour les entreprises...).

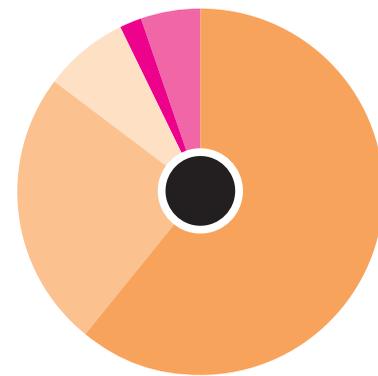
## LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

••• Aux contributions financières s'ajoutent des contributions en nature. Leur prise en compte permet de mieux mesurer l'impact économique réel de l'organisation, bien supérieur à celui résultant de la seule lecture des états financiers (les contributions en nature ne sont pas comptabilisées et ne figurent donc pas dans nos états financiers, hormis le bénévolat en pied du Compte d'Emploi des Ressources).

« La quasi-totalité des fonds collectés auprès du public (99 %) a servi à financer nos missions sociales. »

## LES EMPLOIS

••• Près de 86 % des ressources ont été utilisées au financement de nos missions sociales, qui sont détaillées dans les chapitres suivants. Le solde se répartit entre des frais généraux, maintenus à un niveau très limité (7.3 %), les charges liées aux Enfoirés, et les charges diverses\*.



A QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2015-2016

Distribution alimentaire	61%
Actions d'insertion, pilotage des actions, formation et animation des bénévoles	24,5%
Frais généraux	7,3%
Charges liées aux Enfoirés	2,1%
Divers	5,1%

\* dotations aux provisions, fonds statutaire et ressources affectées aux missions sociales non utilisées.

# L'EFFET LEVIER DES RESTOS DU CŒUR

••• Dans un contexte où l'argent public est difficilement mobilisable, le modèle des Restos apparaît comme plus pertinent que jamais. En effet, grâce au recours massif au bénévolat d'une part, et à l'appui de financements issus de la générosité des donateurs d'autre part, les Restos parviennent à déployer une action de terrain bien plus conséquente que ce que le seul financement public permettrait. C'est cet effet d'entraînement que l'on désigne par le terme « effet de levier ».\*

## LA MESURE DE L'EFFET DE LEVIER

••• On évalue le total du financement public (subventions, mises à disposition des collectivités, défiscalisation, etc.) aux Restos du Cœur à 97,4 millions d'euros, tandis que les moyens déployés sur le terrain sont estimés à 588,9 soit près de 600 millions d'euros, ce qui correspond à une multiplication par 6 de l'efficacité du financement public. **Autrement dit, lorsque la puissance publique verse 1 euro aux Restos, l'association déploie plus de 6 euros de moyens sur le terrain.**

**Cet effet de levier n'est rendu possible que par la générosité du public**, qu'elle s'exprime en termes financiers par les dons ou les produits des Enfoirés (70% des ressources de l'association aujourd'hui) ou bien par les contributions volontaires en nature (CVN). C'est grâce à ces contributions – bénévolat, dons, ramasses, collectes ou mises à disposition à titre gracieux – que les Restos sont capables de mobiliser un ensemble de moyens en dépassant amplement leur budget comptable (184 millions d'euros en 2014) et ainsi de multiplier l'efficacité de l'argent public reçu.

En somme, l'effet de levier global des Restos reflète la capacité de l'association à fédérer la solidarité nationale sous toutes ses formes.

## UN IMPACT SOCIAL CONSIDÉRABLE MAIS DIFFICILE À QUANTIFIER

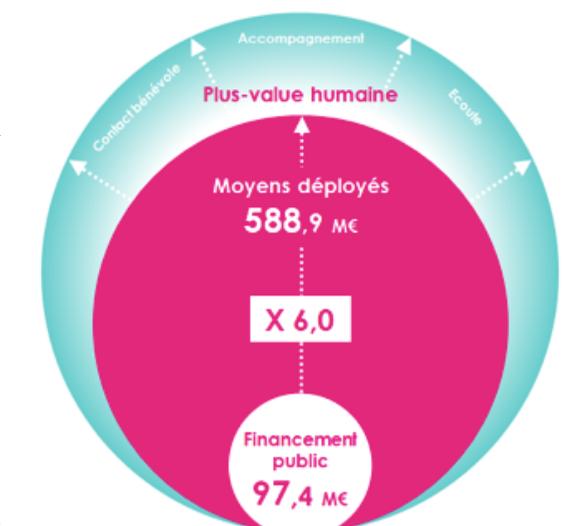
••• La capacité des Restos à démultiplier l'efficacité de l'argent public permet à l'association de développer une pluralité de missions sociales au service des plus démunis (aide alimentaire, accès au logement, aux droits, aide aux gens de la rue, insertion et soutien à la recherche d'emploi...). Par ces différentes actions, les Restaurants du Cœur combattent l'isolement et l'exclusion, luttent

contre les déséquilibres alimentaires, permettent le retour à l'emploi, à la santé et au logement des personnes les plus éloignées des dispositifs publics... **Autrement dit, en proposant un faisceau d'activités socio-économiques complet pour accompagner la réinsertion durable des personnes, les Restos ont un impact social considérable qui reste à mesurer.**

## LA NÉCESSITÉ D'ENCOURAGER L'ACTION ASSOCIATIVE

••• Aussi, l'aide publique aux Restaurants du Cœur doit être considérée comme **un investissement social pérenne à forte plus-value** et, dans cette optique, l'action associative doit plus que jamais être soutenue. Avant tout, **le bénévolat, pierre angulaire du modèle des Restos, doit être reconnu et encouragé**. L'action des bénévoles est en effet indispensable tant parce qu'elle permet aux Restos de déployer des moyens considérables sur le terrain que parce qu'elle est un élément essentiel du maintien de la cohésion sociale en France. Par ailleurs, l'indépendance associative, **condition sine qua non de l'efficacité de l'action des Restos** car elle permet à l'association de choisir plus librement ses actions d'insertion afin de mieux répondre aux besoins des personnes, **doit être sauvegardée par les pouvoirs publics**.

\* Étude réalisée sur la base de l'exercice comptable 2013-2014.



# LES ENFOIRÉS

• • • • Avec les interprètes de la Chanson des Restos (1985), Coluche forme la première bande d'Enfoirés : Jean-Jacques Goldman, Catherine Deneuve, Yves Montant, Michel Platini, Michel Drucker et Nathalie Baye. Souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, en novembre 1989, cinq Enfoirés (Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday, Véronique Sanson et Eddy Mitchell) partent en tournée dans sept grandes villes de France. **Une soirée des Enfoirés aura lieu ensuite chaque année** à travers les villes possédant des salles de fortes capacités pour accueillir un nombre croissant de

un répertoire et une liste de personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété aux Restos du Cœur. Une fois le thème lancé, c'est au tour des équipes techniques de se mettre au travail pour assurer le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports... Une véritable ruche s'active pour organiser ce gigantesque événement à moindre frais. Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun fait en sorte que ces concerts rapportent le plus de ressources aux Restos du Cœur : les directeurs de salles mettent le lieu à disposition gracieusement ou à des tarifs avantageux ; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, les municipalités accueillant les concerts participent elles aussi à ces efforts. Les concerts des Enfoirés et la vente des CD et DVD constituent une part importante des ressources de l'association. Grâce au bénévolat des artistes et aux diffuseurs choisis chaque année à partir d'un appel d'offres exigeant, les Enfoirés ont permis de rapporter aux Restos plus de **20 millions d'euros** sur l'exercice 2015-2016. Un "zoom sur les Enfoirés" détaille les emplois et ressources de cette opération sur le site web de l'association, rubrique "Nos Comptes" : [www.restosducœur.org/comptes](http://www.restosducœur.org/comptes).

## Les années Enfoirés

- 1989** : Tournée des Enfoirés
- 1992** : La Soirée des Enfoirés à l'Opéra
- 1993** : Les Enfoirés chantent Starmania
- 1994** : Les Enfoirés au Grand Rex
- 1995** : Les Enfoirés à l'Opéra Comique
- 1996** : La Soirée des Enfoirés + Les Enfoirés la Compil
- 1997** : Le Zénith des Enfoirés
- 1998** : Les Enfoirés en Cœur
- 1999** : Dernière édition avant l'an
- 2000** : Enfoirés en 2000
- 2001** : L'Odyssée des Enfoirés + Les Enfoirés La Compil Vol. 2
- 2002** : Tous dans le même bateau
- 2003** : La Foire aux Enfoirés
- 2004** : Les Enfoirés dans l'Espace
- 2005** : Le Train des Enfoirés
- 2006** : Le Village des Enfoirés + 15 ans des Enfoirés Compil Vol. 3
- 2007** : La Caravane des Enfoirés
- 2008** : Les Secrets des Enfoirés
- 2009** : Les Enfoirés font leur Cinéma
- 2010** : Les Enfoirés... La Crise de nerfs !
- 2011** : Dans l'œil des Enfoirés + 20 ans Le Meilleur des Enfoirés Compil Vol. 4
- 2012** : Le Bal des Enfoirés
- 2013** : La Boîte à musique des Enfoirés
- 2014** : Bon anniversaire les Enfoirés + Les Enfoirés en Chœur
- 2015** : Sur la route des Enfoirés
- 2016** : Au Rendez-vous des Enfoirés



Crédit photo : © Laurent Zabulon

célebrités de tous horizons, réunies autour de Jean-Jacques Goldman. **Cet événement est unique au monde. Les Enfoirés se retrouvent avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement** pour que ces soirées soient de réels succès. Chaque année, le spectacle des Enfoirés représente environ un septième des recettes de l'association. Les salles de spectacles sont toujours bondées, l'émission TV bat tous les records d'audience et les ventes de disques sont parmi les plus fortes du marché.

## LE FONCTIONNEMENT

• • • • Depuis l'origine, les Restos lancent un Appel d'Offres auprès des grandes chaînes de télévision, des radios et des maisons de disque pour la diffusion des concerts et la commercialisation des CD et DVD édités à cette occasion. **La Commission d'Appel d'Offres des Restos choisit alors les meilleurs partenaires (RTL, SONY & TF1 pour 2016-2017), tant sur le plan financier que sur le plan de la visibilité qu'ils offriront aux missions sociales de l'association.** Puis, Jean-Jacques Goldman, accompagné d'une petite équipe, conçoit un thème,

## MERCI JJ !

Sa participation aux Restos du Cœur est née d'un défi lancé par Coluche, tout brûlant du mouvement qu'il venait de créer et auquel il voulait donner tous les moyens ! Et vite ! L'histoire est connue... et elle est authentique :

- « Allo Bonjour ! Toi qui sait faire des tubes, fais m'en un !
- ... Pour quand ?
- Dans 3 jours ! »

Et cette chanson, fabriquée dans l'urgence, n'a jamais cessé d'être l'hymne qui fédère bénévoles et personnes accueillies, Enfoirés et spectateurs... Tant sa musique et ses paroles sont dignes, appropriées, généreuses !



« Lorsque Coluche est parti, l'un des premiers appels téléphoniques dont j'ai le souvenir est celui de Jean-Jacques Goldman, au mois de juin 1986. — « Bonjour, si les Restos redémarrent, tu peux compter sur moi ! » Je n'avais pas pris part à la 1ère campagne (la seule qu'ait faite Coluche) mais j'avais vu sa fièvre de tout faire pour consolider l'association :

- Faire ouvrir les stocks européens aux plus démunis de tous les pays d'Europe
- Faire voter une loi qui soutienne les plus généreux donateurs, c'est-à-dire les plus pauvres qui donnaient beaucoup en proportion de leurs ressources, tandis que les plus riches moins nombreux, donnaient moins et avaient toute une panoplie d'avantages fiscaux ...

Personne avant lui n'avait pris de telles initiatives. Mais je ne savais pas si les Restos du Cœur survivraient à cette terrible fatalité, ni si je ferais partie d'un groupe qui poursuivrait l'aventure ... Et puis ont été ouvertes les campagnes suivantes... Et JJ a toujours été là ! Très présent dans les combats de l'association puis, au fil des années de plus en plus impliqué dans les concerts d'Enfoirés jusqu'à y passer près de 10 mois chaque année. »

Véronique Colucci

Aujourd'hui JJ s'éloigne.\* Et c'est bien naturel. La seule certitude étant que s'il n'avait pas été aussi présent et efficace pendant ces 30 années, il est sûr que les Restos n'y auraient pas survécu. La seule chose que nous ayons à faire est de lui laisser choisir son destin !

## BON VENT JJ !

\* Suite au départ de Jean-Jacques Goldman, c'est un groupe de ses amis artistes qui prend la relève pour l'organisation des concerts.

« La participation bénévole des enfoirés a permis de récolter **20,3 M€** pour les Restos du Cœur. »

## ÉDITION 2016 : "AU RENDEZ-VOUS DES ENFOIRÉS"

• • • • En janvier 2016, les Enfoirés ont enflammé la nouvelle scène de l'AccorHotels Arena de Paris lors de sept concerts exceptionnels devant près de 98 000 spectateurs venus soutenir les Restos. Fidèles à l'appel lancé par Coluche dès 1985, quarante et un artistes\* ont répondu présent, dans une ambiance festive et chaleureuse. Cette année, les Enfoirés nous ont donné rendez-vous pour un voyage dans le temps et l'espace à travers des tableaux aussi créatifs que spectaculaires. Ensemble, ils ont repris des tubes du moment et des titres incontournables, et ont interprété le single des Enfoirés 2016, « Liberté », poème de Paul Eluard mis en musique par Richard Mortier & Marc Lavoine. C'est à l'occasion des 30 ans des Restos du Cœur que la troupe s'est élargie et ce sont cinquante artistes qui ont donné de la voix pour reprendre « Liberté », dont Vanessa Paradis, Francis Cabrel, Sophie Marceau, Louane ou encore l'écrivain Jean d'Ormesson. Vendredi 11 mars, la retransmission télévisée du spectacle a été très largement plébiscitée par tous les publics en réunissant **11,6 millions de téléspectateurs**. Dans le prolongement de la soirée des Enfoirés, une émission spéciale, « **Au cœur des Restos : 30 ans déjà !** » a été consacrée aux actions de l'association, présentée par Anne-Claire Coudray. En présence d'Olivier Berthe, président de l'association, l'heure était au premier bilan de la campagne d'hiver et au rappel des nombreux combats sur lesquels sont engagés les Restos du Cœur. Mais surtout, grâce à des reportages, l'émission nous fait découvrir les coulisses des Restos du Cœur. En tête des audiences également, le magazine a réuni près de 2 millions de personnes.

\* Jean-Louis Aubert, Benabar, Monica Bellucci, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Sebastien Chabal, Véronique Dicaire, Thomas Dutronc, Patrick Fiori, Liane Foly, Renaud Capucon, Grégoire, Jean-Jacques Goldman, Jenifer, Gérard Jugnot, Michael Jones, Kad Mèrad, Claire Keim, Sandrine Kiberlain, Michèle Laroque, Marc Lavoine, Maxime Le Forestier, Lorie, Christophe Maé, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Emmanuel Moire, Nolwenn Leroy, Pascal Obispo, Pierre Palmade, Jeff Panacloc, M.Pokora, Shy'm, Soprano, Tal, Christophe Willem, Michael Youn, Mc Solaar, Zazie, Marie-Agnès Gillot, Zlatan Ibrahimovic.

# MÉCÉNAT ET PARTENARIAT ENTREPRISE

Aujourd'hui, plus que jamais, les Restos du Cœur ont besoin de soutien pour assurer tout au long de l'année leurs missions sociales d'aide à la personne.

- La recherche de ressources complémentaires étant devenue une priorité, la mise en place de partenariats permet notamment à l'association de :
  - Augmenter ses ressources financières, matérielles et humaines,
  - Baisser ses coûts d'achats et de fonctionnement,
  - Renforcer le professionnalisme de l'organisation grâce au mécénat de compétences,
  - Réinsérer socialement et professionnellement les personnes en difficultés.

## LES DIFFÉRENTES FORMES DE MÉCÉNAT AU SEIN DES RESTOS

- Le mécénat d'entreprise est une aide, sans contrepartie directe, apportée par une entreprise à une entité reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général. Il concerne les entreprises, les fondations d'entreprise et les fonds de dotation.

Grâce à leur organisation et à la grande diversité de leurs missions sociales, les Restos du Cœur peuvent proposer aux entreprises **tous les types de mécénat dans le cadre de leur politique RSE** :

- Mécénat financier,
- Mécénat en nature,
- Mécénat de compétences.

**Le mécénat financier** donne des ressources complémentaires que les Restos du Cœur peuvent librement attribuer au financement de leurs missions sociales. Ces ressources peuvent également être dédiées à des projets spécifiques en adéquation avec l'objet ou les souhaits de l'entreprise partenaire.

- ➔ **Les partenaires qui nous soutiennent financièrement** : 12 de cœur, Banque Française Mutualiste, Banque Postale, bofrost\*, Bonobo Jeans Foundation,

Carrefour, Centrakor, Clic & Walk, Coca-Cola France, EMC, Faurecia, Fédération Française de Scrabble, Fenwick-Linde, Fondation BNP Paribas, Fondation Carrefour, Fondation Carasso, Fondation KFC, Fonds Irrijardin, General Mills, Grands Moulins de Paris, Groupe Danone, ISS Solidaire, Ligue de Football Professionnel, Matmut, Monoprix, Pocket, RTL, Serdeco, SNCF, Société Générale, Stop Hunger-Sodexo, Total Marketing France, TF1, vente-privee.

**Le mécénat en nature** peut prendre des formes aussi diverses que la mise à disposition gratuite de locaux, le don de matériels, de prestations de services ou de biens. Les besoins des Restos du Cœur sont multiples puisqu'ils concernent l'ensemble de ses actions : produits alimentaires, matériels de puériculture, locaux, véhicules divers, matériels de cuisine...

- ➔ **Les partenaires qui nous font des dons en nature** : Amazon Web Services, Amazon.fr, Asler Diffusion, Babilou, bofrost\*, Carrefour, Consobaby.com, CGMP, Colissimo, ECF, Faurecia, Fondation BNP Paribas, Fondation L'Oréal, Fondation PSG, Fonds Irrijardin, Gaston Mille, Groupe Danone, Groupe POLE, Groupe Renault, Guerlain, Hygiène Plus, ISS Solidaire, Jacobs Douwe Egberts, Jungheinrich, King Jouet, Ligue de Football Professionnel, MACIF, MAE, Métro, Phildar, Picard, Planète Végétal, SNCF, STEF, Stop Hunger-Sodexo, The Walt Disney Company France, Véhiposte, vente-privee, Vilmorin, Vivescia.

**Le mécénat de compétences** offre des ressources humaines supplémentaires permettant à l'association d'assurer son développement. La mise à disposition de personnel peut prendre deux formes distinctes :

- La réalisation d'une prestation de services (une formation, un audit...)
- La mise à disposition de collaborateurs pour la réalisation d'une mission spécifique sur une durée déterminée. Les compétences sont ciblées sur les besoins de l'association, notamment en logistique, informatique, ressources humaines, formation, hygiène et sécurité des aliments, mise aux normes et sécurité des locaux...

- ➔ **Les partenaires qui nous soutiennent** : Altran, Axa Atout Cœur, Dechert, Domaines Publics, Extia, Fenwick-Linde, Fidélia, Fondation Orange, Fondation SNCF, Fonds Irrijardin, IBM, Nous Voilà, STEF, Weil Gotshal & Manges.



## UNE LÉGISLATION FISCALE INCITATIVE POUR LES ENTREPRISES MÉCÈNES

- Le mécénat sous toutes ses formes donne droit à une réduction d'impôt sur les bénéfices de l'entreprise donatrice à hauteur de 60 % de la somme versée dans la limite de 0,5 % (ou 5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe, avec possibilité de report sur les 5 exercices suivants. La seule obligation pour l'entreprise est d'apporter la preuve de son don (nature, date et montant du don).

(Article 238 bis du Code Général des Impôts)

## UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

- En devenant partenaire des Restos du Cœur, une entreprise s'engage aux côtés de l'association préférée des Français et mobilise ses compétences et ses ressources au bénéfice des plus démunis. Pour une entreprise, s'engager aux côtés des Restos du Cœur, c'est :
    - Remplir son rôle d'entreprise citoyenne.
    - Participer à des projets locaux d'aide à la personne sur l'ensemble du territoire.
    - Fédérer ses salariés autour d'un projet commun porteur de sens et d'une fierté d'appartenance à l'entreprise.
    - Mettre son activité et ses compétences au service des besoins de l'association et partager un savoir-faire motivant.
    - Faire connaître son engagement solidaire auprès du grand public.
- Pour les Restos du Cœur, être associé à des entreprises, c'est devenir partenaire des acteurs majeurs du développement économique et social de la France.



## ZOOM SUR... KFC

•••• L'enseigne de restauration rapide KFC et sa Fondation ont initié en 2012 un partenariat avec les Restos du Cœur pour apporter leur soutien dans les domaines de l'aide alimentaire, de l'insertion socioprofessionnelle et du bénévolat.

### KFC, UN ENGAGEMENT HUMAIN ET FINANCIER...

•••• En tant qu'acteur de la restauration, KFC s'est donné le devoir d'agir contre la faim en France aux côtés des Restos du Cœur. Poursuivant cet objectif commun, l'enseigne et sa fondation ont instauré une campagne annuelle dans l'ensemble des restaurants KFC. Pendant plusieurs semaines, KFC et ses partenaires franchisés organisent une opération de « produit-partage » permettant de verser des dons à l'association en fonction des commandes des clients. Ce sont ainsi plus de 600 000 repas qui ont été distribués de 2012 à 2016 grâce à ces actions. A ce soutien financier s'ajoute l'engagement des collaborateurs KFC. Depuis septembre 2014, KFC a mis en place un programme de bénévolat pour les collaborateurs



du siège. Chaque semaine, deux d'entre eux consacrent une demi-journée au service du centre de distribution alimentaire Restos de Clichy pour soutenir les équipes de l'association. Un programme de mécénat de compétences a également été initié en vue de concevoir un module de formation e-learning pour sensibiliser les bénévoles Restos sur les questions d'hygiène et de sécurité des aliments. Enfin, chaque année KFC participe activement à la Collecte Nationale des Restos.

### UN PROGRAMME PROMETTEUR D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

•••• Depuis 2015, KFC travaille activement avec les réseaux Emploi et Soutien à la Recherche d'Emploi des Restos sur un programme commun d'aide à l'insertion professionnelle pour les personnes accueillies. Grâce à cette action, 16 personnes ont été reçues en entretien en 2015 et 4 ont été embauchées en CDI.



## ZOOM SUR...

### La Macif, partenaire historique des Restos

•••• La Macif, groupe mutualiste et entreprise de l'économie sociale, accompagne l'action quotidienne des Restos et apporte son soutien à la primauté du bénévolat, principe fondateur de l'association.

### PARTENAIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI...

•••• Depuis leur création par Coluche en 1985, la Macif donne le pouvoir d'agir aux Restos du Cœur en assurant au quotidien ses 71 000 bénévoles, ses locaux, centres de distribution, ateliers et chantiers d'insertion, parc de véhicules, chambres froides et centres d'hébergement. Un partenariat historique qui permet à l'association de poursuivre sereinement sa mission d'intérêt général. 31 ans plus tard, la Macif accompagne toujours l'association. Elle sollicite notamment les forces vives du Groupe en les encourageant à devenir bénévole d'un jour lors de la Collecte Nationale des Restos. Fidèle à ses valeurs mu-

tualistes, la Macif donne alors le pouvoir d'agir aux côtés des Restos à ses 5 millions de sociétaires, 2 200 délégués et près de 10 000 collaborateurs en donnant de leur temps aux côtés des bénévoles Restos lors de la Collecte Nationale.



### ...VERS UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE NOVATEUR

•••• En 2017, la Macif se mobilisera à nouveau aux côtés des Restos du Cœur pour la Collecte Nationale. Elle lancera également un grand projet visant à faciliter la mobilisation et l'engagement solidaire des particuliers et des associations pour démultiplier la solidarité, dans lequel Les Restos du Cœur seront partie prenante.

## ZOOM SUR...

### Les événements organisés au profit des Restos du Cœur

•••• Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent en France dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds pour améliorer le quotidien des personnes accueillies.

### LES DINERS DE CHEFS ORGANISÉS PAR CHÂTEAUX & HÔTELS COLLECTION®, MARQUE PRÉSIDIÉE PAR ALAIN DUCASSE

•••• Tous les ans, depuis 2014, Châteaux & Hôtels Collection® mobilise les chefs de la Collection pour réaliser des dîners uniques à plusieurs mains. L'édition 2016 réunira plus de 100 Chefs qui réaliseront 13 dîners dans 13 villes en simultané. Treize menus uniques pour une cause commune. Grâce à la générosité des Chefs et de leurs équipes, qui signent ces dîners bénévolement, ainsi que celle des partenaires, l'intégralité de la recette est versée directement à l'association. Chaque euro collecté permettra à l'association de financer un repas pour les personnes accueillies. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les valeurs que Châteaux & Hôtels Collection® partage avec les Restaurants du Cœur : la générosité et le partage.

